Commune de
Blonay – Saint-Légier
MUNICIPALITÉ

COMMUNICATION DE LA MUNICIPALITE AU CONSEIL COMMUNAL

N/réf. : 10.03.04_2023

No 12-2023 - Séance du 28 mars 2023

Nouvelles balayeuses

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

Le Service des espaces publics a réceptionné, en début de semaine passée, la nouvelle balayeuse tout électrique – une « première » dans notre commune - qui sera principalement affectée aux zones et espaces urbains, ainsi qu'à l'entretien des trottoirs, grâce à son gabarit compact. Le but est de limiter au maximum les nuisances sonores et le rejet d'émissions carbone.

Ce véhicule, qui fait l'objet d'un contrat de leasing, assurera des prestations identiques à l'ancien modèle thermique qui a été exploité, par contrat de leasing également, depuis 2016.

Une seconde balayeuse, thermique et de plus grande capacité, viendra prochainement renouveler le parc de véhicules et remplacer une machine usagée. Elle sera dévolue aux espaces hors zones urbaines. Un travail efficace et de qualité pourra ainsi être pérennisé sur l'ensemble des espaces publics de notre commune.

Merci de votre attention.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic — Le secrétaire

A. Bovay — J. Steiner

LA MUNICIPALITÉ DE BLONAY - SAINT-LÉGIER

Blonay, le 23 mars 2023

Délégation municipale : M. Jean-Marc Nicolet

Copie : Bureau du conseil communal